

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S DU 22-23 AVRIL 2023 1^{ÈRE} PARTIE (SAMEDI)

LIEU : CAMPUS SURSEE
ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN)
PRÉSIDENT : DR. EWEN CAMERON, CO-PRÉSIDENT FSN
BARTOLO CONSOLO, CO-PRÉSIDENT FSN
DURÉE : 14H00 – 16H45
PROCÈS-VERBAL: THOMY GROSS, NADINE BRONNER-GRANDJEAN

1. BIENVENUE

EC souhaite la bienvenue aux personnes présentes et aux membres d'honneur, en particulier au président sortant et au nouveau président de la Fédération liechtensteinoise de natation.

Se sont excusé·e·s entre autres :

- Jürg Stahl, Président de Swiss Olympic
- Mathias Remund, Directeur OFSPO
- Roger Schnegg, Directeur Swiss Olympic
- Sans réponse LEN et WORLD AQUATICS

Ewen Cameron (EC) remercie Michael Geissbühler qui a démissionné de son poste au sein de Diving. Il lui rend hommage oralement et demande des applaudissements pour son engagement de plus de 50 ans au sein de Diving. Etant donné que la nouvelle vient juste de tomber, il sera honoré et remercié en détail lors de la prochaine AD.

Une minute de silence est observée pour les membres décédé·e·s :

- Rolf Winzenried, ancien membre du comité régional RZW (2005 – 2015)
- Lilo Kennel, participant aux Jeux Olympiques Natation (1948 et 1952)
- Mario Carrera, ancien Président du Schwimmclub Bülach
- Humberto Lucato, SV Basel, ancien responsable et représentant régional WP (2010 – 2013), moniteur de natation, entraîneur de waterpolo
- Rainer Goltzsche, participant aux Jeux Olympiques Natation (1960), ancien entraîneur national

2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

Les invitations ont été envoyées en temps voulu le 29.03.2023 et mises en ligne.

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



3. ELÉCTION DES SCRUTATEUR·TRICE·S

- Rangées 2-3 Peter Burkhalter
- Rangées 4-6 Veronique Schröter
- Rangées 7-10 Stéphane Sottas

Décision : approuvé

Présences : 222 voix

Majorité simple : 112 voix

Majorité des 2/3 : 148 voix

Correction : toutes les voix sont recomptées :

Présences : 373 voix

Majorité simple : 187 voix

Majorité des 2/3 : 249 voix

Correction 2:

Présences : 403 voix

Majorité simple : 202 voix

Majorité des 2/3 : 269 voix

4. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS DES VOTES DE L'AD DU 30 AVRIL 2022

Pas de commentaires.

Décision : approuvé sans voix opposée.

5. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2022 DU COMITÉ CENTRAL

Remarque : Période de référence 1.1.2022 - 31.12.2022

Les rapports sont approuvés à l'unanimité sans commentaire.

6. COMPTES ANNUELS 2022

Bartolo Consolo présente les comptes 2022 en tant que responsable des finances ad interim, poste qu'il occupe depuis la démission d'Urs Linsi.

Prises de connaissance des comptes de résultat de la caisse centrale et de la formation

Bartolo Consolo présente les résultats 2022.

Il explique pour chaque centre de coûts, côté recettes et côté dépenses, les diminutions et les augmentations de recettes ou les diminutions et les augmentations de dépenses.

Prises de connaissance des comptes de résultat des quatre domaines sportifs

Bartolo Consolo présente les résultats 2022.

Il explique pour chaque centre de coûts, côté recettes et côté dépenses, les diminutions et les augmentations de recettes ou les diminutions et les augmentations de dépenses.

Bilan & Compte de résultat de la fédération

Bartolo Consolo présente les résultats 2022.

Les résultats des centres de coûts ont conduit à un résultat d'exploitation négatif d'environ 25 000 CHF, ce qui ne représente pas un demi pour cent du chiffre d'affaires annuel. Malgré cela, le controlling des centres de coûts a été intensifié.

Le total du bilan a considérablement diminué, ce qui est principalement dû aux fonds Corona régularisés l'année dernière. Le total du bilan est donc supérieur de près de 10% à celui du dernier exercice régulier 2019.

Prise de connaissance du rapport de l'organe de la révision externe (Ulrich Linder, Aeberli Treuhand AG)

Ulrich Linder, Aeberli Treuhand AG Zürich, lit le rapport du 7 mars 2023.

Le compte de résultat et le bilan sont conformes aux normes Swiss GAAP RPC, à la loi et aux statuts et sont corrects.

Remarque 1 : en ce qui concerne les fonds de Corona, la fédération a fait un excellent travail au cours des deux dernières années - applaudissements.

Remarque 2 : les exigences envers les fédérations ont énormément augmenté - la fédération doit se demander si des adaptations structurelles ne sont pas nécessaires.

EC remercie Uli Linder. Il est également conscient que la structure actuelle (comparaison avec les PME) n'est plus adaptée et qu'une réorganisation devrait être envisagée.

Prise de connaissance du rapport de la révision interne (Peter Kaiser)

Peter Kaiser lit le rapport de la révision interne et remercie le secrétaire général et son équipe pour leur excellent travail. - Applaudissements

EC remercie Peter Kaiser.

Approbation des comptes annuels consolidés

Approuvés avec 373 voix.

7. DÉCHARGE AU COMITÉ CENTRAL

Décharge est donné à l'unanimité.

8. ELECTION DE LA SOCIÉTÉ DE RÉVISION COMME RÉVISEUR DES COMPTES (STATUTS ART. 81 AL. A) POUR 2023

Ce point de l'ordre du jour a été avancé. EC propose de continuer à travailler avec la société de révision actuelle, Aeberli Treuhand AG, Zurich, en 2023.

Aeberli Treuhand AG, Zurich est réélu à l'unanimité.

9. INFORMATIONS AU SUJET DES ENQUÊTES DE SWISS SPORT INTEGRITY

EC donne des informations sur Swiss Sport Integrity (SSI). Jusqu'à présent, SSI a reçu environ 260 signalements. Environ 130 cas ont été clôturés. Environ 10% d'entre eux ont donné lieu à des mesures demandées.

EC informe de la démarche de SSI.

Lorsque des procédures sont clôturées et que des mesures sont prises (par SOA), la fédération est tenue de veiller à ce que ces mesures soient mises en œuvre (cela est stipulé dans le contrat avec SOA). Cela entraîne une charge de travail supplémentaire notable pour la fédération.

Dans les rapports précédents de SSI, l'accent a été mis sur la duplication des fonctions au sein de la fédération et du département des juges (qui ne peuvent pas être les parents ou les entraîneurs des athlètes).

Il est nécessaire d'adapter les structures de la fédération afin de pouvoir répondre aux exigences (SSI, SOA, développement) auxquelles elle doit faire face. La structure opérationnelle doit être développée. Les bénévoles peuvent difficilement répondre à ces exigences complexes et en constante augmentation.

Questions du forum :

- Que peut-on faire en tant que club ?
Compléter les statuts des clubs par le statut d'éthique (selon le modèle) et élaborer des descriptions de poste pour les fonctions de direction.
- A-t-on fait part de cette situation à SOA/SSI ? Pourquoi est-ce que ce sont les clubs qui doivent supporter les conséquences ?
Oui, avec d'autres fédérations sportives, nous avons attiré l'attention de SOA et de l'OFSPD sur la charge supplémentaire importante. Chaque club est soumis au statut d'éthique.
- Remarque : une grande partie des signalements SSI (environ 80%) sont abandonnés et n'ont pas de raison d'être. Néanmoins, elles entraînent beaucoup de travail et peuvent avoir des conséquences négatives (attention négative des médias, etc.).

10. INFORMATIONS PAR RAPPORT AU MODÈLE DES COTISATION (ORDRE DU JOUR 12)

Situation initiale :

- Modèle de cotisation inchangé depuis de nombreuses années, de même le montant des taxes.
- La crise de Corona a montré que le financement de la Fédération comporte de très grands risques en cas de crise. (Pénurie d'énergie comme prochaine crise ?)
- La Fédération a massivement réduit ses coûts ces dernières années; pas plus de potentiel.
- La Fédération a actuellement de grands succès sportifs en natation et en plongeon et un bon potentiel en water-polo féminin, mais sa visibilité est très limitée.
- La Fédération traverse/traversait une grande crise en Artistic Swimming, où elle est visible de manière négative.
- La Fédération est financièrement stable et devrait pouvoir continuer à se développer après la consolidation financière qui vient d'avoir lieu.

Financement actuel :

- Recettes courantes garanties = cotisations des membres → 5% (!)
- Recettes 'garanties' par contrat (affectées) (OFSPPO/Swiss Olympic) → 55%
 - Affectées aux résultats sportifs et au respect de la convention de prestations !
 - La rétrogradation d'Artistic Swimming a entraîné une baisse des recettes de CHF 260'000/an pendant au moins 4 ans = 1 million.
- Recettes variables (frais d'inscription, licences, participation aux frais des athlètes) → 40%
 - Très grande réduction en période de crise, en raison de la suppression des frais d'inscription et des licences.
 - La participation des athlètes aux frais de Diving et d'Artistic Swimming est élevée

Objectifs du nouveau modèle des cotisations

- **Garantie des prestations de la Fédération**

Les exigences de l'OFSPPO et de Swiss Olympic envers les fédérations sportives sont de plus en plus importantes.

Pour que les prestations de service envers les membres de Swiss Aquatics puissent continuer à être assurées, les ressources au sein de la Fédération doivent être augmentées. C'est la seule façon de s'assurer que le membre reçoit l'attention qu'il mérite et que les services existants peuvent être maintenus.
- **Simplification du modèle des cotisations**

Le modèle de frais en vigueur depuis de nombreuses années se compose de différents frais partiels et est relativement complexe pour les clubs mais aussi pour le secrétariat.

- **Forte réduction du risque financier pour la fédération**

Avec le modèle de financement actuel de la Fédération, le risque est très grand que les crises ne soient pas ou mal gérées si l'on ne peut pas faire appel à un soutien extérieur.

- **Promotion de la professionnalisation**

Comme c'était le cas jusqu'à présent dans le sport suisse, Swiss Aquatics fait également très largement appel au bénévolat. Cela vaut également pour les fonctions importantes au sein de la Fédération.

Comme le sport et l'environnement des athlètes deviennent de plus en plus complexes, exigeants et professionnels, la Fédération doit pouvoir suivre cette professionnalisation.

De plus, la disponibilité pour le bénévolat diminue sensiblement. En revanche, les fédérations sportives sont confrontées à des tâches qui exigent une très grande disponibilité et qui ne peuvent guère, voire plus du tout, être accomplies par des bénévoles. C'est pourquoi Swiss Aquatics doit également se pencher sur des structures plus professionnelles.

- **Développement des services aux membres**

La gestion d'une **base de données des membres** est indispensable pour toute fédération sportive.

Cette base de données doit être développée en permanence afin de fournir des services supplémentaires et de faciliter ainsi la vie des membres.

Le **système des juges** doit être promu et centralisé au niveau national pour les quatre domaines sportifs. Sur mandat de l'OFSPPO et de Swiss Olympic (convention de prestations), la Fédération doit à l'avenir promouvoir davantage le **sport de masse**.

En outre, les **associations régionales** doivent être mieux soutenues afin que le travail de la Fédération parvienne davantage aux clubs et donc à la base.

- **Meilleur soutien aux membres des équipes nationales**

Actuellement, beaucoup d'athlètes de nos équipes nationales doivent dépenser beaucoup d'argent pour faire partie de l'équipe et participer à des camps d'entraînement et à des compétitions.

Ces athlètes représentent notre pays, notre Fédération et donc nos membres. Ils-elles font la promotion des disciplines sportives aquatiques et incitent les jeunes à s'inscrire dans des clubs et à pratiquer les disciplines sportives aquatiques.

Ces ambassadeur-riche-s doivent pouvoir être mieux soutenu-e-s à l'avenir. Être membre d'un cadre national doit être un défi sportif, mais pas financier !

- **Assurer la capacité d'investissement de la Fédération (Digitalisation)**

Afin de remplir la convention de prestations avec Swiss Olympic et l'OFSPPO (J+S), la numérisation de la formation sera exigée au cours des trois prochaines années (création de matériel pédagogique, app, films, eLearning, etc.).

Ce changement est coûteux et n'est que partiellement soutenu financièrement par l'OFSPPO (modèle 50% OFSPPO, 50% Fédération).

Ces investissements sont nécessaires pour que les clubs puissent bénéficier à l'avenir de l'excellente offre de formation et de formation continue J+S.

- **Mise en place et développement d'activités de RP et de marketing**

Ces dernières années, de grands succès sportifs ont été enregistrés, notamment en natation et en Diving. Il est maintenant temps de faire connaître ces succès à l'extérieur et de les commercialiser.

Les sponsors exigent une contre-partie. La Fédération et les clubs doivent devenir plus visibles afin de pouvoir attirer des sponsors.

En matière de marketing aussi, il faut d'abord investir. Actuellement, le secrétariat ne dispose pas des ressources nécessaires pour commercialiser suffisamment la Fédération, ses membres et ses succès, en plus de ses activités quotidiennes.

Mais nous avons déjà entrepris les premières démarches (Livestream des Championnats int., Mandat Media Späni, Cup Diving des 8 nations, Artistic Swimcup).

- **Mise en place et développement d'activités de RP et de marketing**

Une visibilité accrue peut profiter non seulement à la Fédération, mais aussi aux disciplines sportives et aux clubs. Les championnats internationaux organisés dans le pays contribuent fortement à améliorer la visibilité, en particulier lorsque les athlètes ont du succès.

→ Les courses de ski, les championnats d'Europe d'athlétisme, les championnats du monde d'uni-hockey, le Tour de Suisse et de nombreux autres événements sportifs internationaux en sont des exemples.

→ Grâce aux nouvelles infrastructures de Lausanne, Uster, Sursee et, à l'avenir, Tenero, Swiss Aquatics souhaite également organiser des championnats d'Europe et du monde (juniors) en Suisse.

Proposition (1)

- Un nouveau modèle de frais doit permettre à la Fédération de disposer d'une base de financement pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.
- C'est pourquoi il sera proposé demain d'introduire une **cotisation de membre de la Fédération** pour les membres des clubs, comme le font la plupart des fédérations sportives nationales.
- Une nouvelle cotisation annuelle de la fédération de **35 euros par an** devrait être introduite **pour les membres des clubs**, en contrepartie de la suppression du franc de solidarité.
- Il s'agit d'une taxe prélevée par la fédération et qui n'a rien à voir avec les frais d'adhésion du club concerné. Elle devrait être présentée comme telle !
- Désormais, les **membres de clubs des membres A ou B** paieront chacun 35.- par an à la Fédération.
- Cette taxe sera prélevée par le club auprès de ses membres, en même temps que ses propres cotisations. Ces 35.- sont présentés comme une cotisation à la Fédération et sont versés chaque année par le club à la Fédération.
- Les titulaires de l'un des brevets suivants ne paient pas de cotisation annuelle. Ils-elles doivent néanmoins être considéré-e-s comme membres.
 - Brevet de juge Swiss Aquatics
 - Reconnaissance d'entraîneur-e Swiss Aquatics

- Reconnaissance de professeur de sports aquatiques Swiss Aquatics
- Reconnaissance Kids Coach Swiss Aquatics

Les participant-e-s aux cours de natation dans les écoles de natation sont également exempté-e-s de la cotisation.

En résumé :

- La complexité augmente, les exigences SOA, SSI, OFSPO augmentent elles aussi.
- Besoin de réorganisation impliquant une professionnalisation
- Augmentation du taux d'autofinancement nécessaire
- Utilisation des fonds supplémentaires :
 - 1 tiers - Développement de la capacité opérationnelle
 - 1 tiers - Formation / sport de masse / éthique
 - 1 tiers – Sport d'élite

Courte pause

Questions :

- Bäretswil : Dans le canton de Zurich, le canton soutient déjà le sport de masse. Est-ce encore nécessaire au niveau national ? Il faut veiller à ce que le sport de performance ne soit pas négligé. En principe, il faut saluer la nouvelle cotisation des membres. Proposition : un code de conduite pour les parents.
Réponse de EC : La promotion du sport de masse est une exigence de SOA.
- Quelle est la projection des recettes attendues ?
Réponse de EC : 35'000 membres génèrent environ 1,2 millions.
- Comment ces contributions seront-elles réparties ?
Réponse de EC : La répartition exacte (budget) ne sera faite que lorsque le nombre de membres cotisants et donc le montant disponible seront connus.
- Le budget est-il déjà fait et pourrait-il théoriquement être montré demain ?
Réponse de EC : Non.
- Comment définit-on le sport de masse, ou que signifie le domaine du sport de masse (quelles mesures) pour l'utilisation des fonds supplémentaires ?
Réponse de Nadine Bronner-Gandjean : selon FTEM, le domaine F représente le sport de masse.
Réponse de EC : Les offres de formation (sport de masse) doivent être soutenues et développées.
- Roger Birrer SVB : Merci pour ces explications. Qui est un membre ? Membre d'honneur, membre passif, élève de l'école de natation. Que se passe-t-il si les élèves sont déjà membres du club ?

Réponse de EC : Les membres d'honneur ne sont pas concernés. Les membres passifs non plus. Les élèves des écoles de natation qui sont membres du club ne sont pas non plus concernés. L'école de natation paie une taxe forfaitaire.

- Luciano Luppi GEN : en principe correct. Mais nécessite des précisions, qui sont ces 35'000 membres ? Il faut être sûr qu'il y en a autant. Recommande d'en consacrer 50% à l'organisation et à l'administration.
Réponse de EC : il est important que les différents domaines ne soient pas négligés et que les tâches supplémentaires soient couvertes.
- Bremgarten : Mon travail dans le domaine de l'éthique a également augmenté - pourquoi faut-il encore un travail supplémentaire au sein de la fédération ?
Réponse de EC : Les tâches de la fédération sont différentes de celles du club. Les charges augmentent des deux côtés.
- Sisto Salera : La justification de la gestion de la crise n'est pas suffisante.
Réponse de EC : En période de crise, nous n'avons pas de fonds propres. Pour planifier l'avenir, il faut des fonds supplémentaires.
- René Sutter, Zoug : Selon l'art. 22.7 des statuts, toute personne appartenant à un club membre de la FSN est un membre. Il faudrait adapter cela en conséquence et préciser qui est exonéré de la cotisation de membre.
Réponse EC : Oui, cette précision peut être apportée.
- Ne serait-il pas plus simple de ne prendre que les licencié-e-s ?
Réponse de EC : Non, cela ne représenterait plus que 6000 personnes.
- Que se passe-t-il si la proposition est rejetée ?
Réponse de EC : La fédération analyserait les raisons et préparerait une nouvelle proposition.
- Selon nos calculs, cela représenterait un coût supplémentaire de 15 000 pour notre club. Ceci au détriment des mêmes personnes qui paient déjà beaucoup actuellement. Pourquoi faire supporter des coûts supplémentaires aux membres ?
Réponse de EC : Ce n'est pas le club qui est mis à contribution et 35 CHF par personne et par an, ce n'est pas beaucoup.
- Nous devrions voter sur l'argent, mais nous ne savons toujours pas ce que nous allons en faire exactement ? Le besoin est compréhensible, mais il faut des idées claires sur la destination de l'argent. Comment l'argent sera-t-il réparti entre les disciplines sportives ?
Réponse de EC : Les disciplines sportives qui ont actuellement moins de possibilités en raison de subventions plus faibles seront soutenues en premier lieu.

Bartolo Consolo explique à nouveau les besoins et donne un exemple du waterpolo qui profite aux clubs. Il faut que la fédération lance et gère de tels projets, avec les clubs comme partenaires.

- Michael Schallhart : C'est une question de confiance. Les délégués ont clairement montré leur confiance en la fédération en approuvant les comptes annuels. Nous ne pouvons pas faire de répartition précise, car nous ne savons pas encore quels seront les besoins à l'avenir. Beaucoup de choses sont très volatiles. Nous avons besoin de votre confiance.

La répartition pourrait se faire de la manière suivante :

- 1.2 mio -> 1/3 = env. 400k par domaine
 - Opérationnel au secrétariat : 4-5 nouveaux postes pour la professionnalisation et les nouvelles tâches.
 - Sport de masse / Formation : Aquatics Days environ 100k, 300k pour la préparation des documents de formation (e-learning, app, etc.).
 - Sport de performance : il n'est pas encore possible d'évaluer exactement ce qui sera nécessaire
- Ayez confiance en la fédération, comme vous l'avez montré précédemment lors du vote sur le compte de résultat.
- Beat Hugenschmidt, Bâle : Merci, c'est la première fois que cela devient concret. Avec cette précision, on sait maintenant ce qu'il faut voter.

EC clôt le point de l'ordre du jour et soumettra la proposition au vote dimanche.

11. NOMINATIONS, RECONNAISSANCES ET TÉMOIGNAGES D'HONNEUR

EC propose Andreas Tschanz comme membre d'honneur. La proposition est acceptée par applaudissements. Il sera honoré lors de la prochaine AD, car il ne peut être présent aujourd'hui en raison d'un séjour à l'étranger.

Anniversaires :

- 100 ans SCHWIMMVEREIN ZÜRILEU
- 50 ans MEYRIN NATATION
- 50 ans PAYERNE NATATION
- 50 ans PULLY NATATION
- 50 ans SCHWIMMCLUB FLÖS BUCHS
- 50 ans SCHWIMMCLUB HERISAU
- 50 ans SCHWIMMCLUB LIESTAL
- 50 ans SCHWIMMCLUB REGENSDORF

Les jubilaires se voient remettre leur diplôme et un petit cadeau par EC.

Ainsi se termine la première partie de l'Assemblée des délégué-e-s.

EC invite les personnes présentes à assister au spectacle d'Artistic Swimming à la Sportarena, suivi d'un apéritif. Il se réjouit également des nombreuses discussions animées qui auront lieu pendant le dîner.

La deuxième partie de l'Assemblée des délégués débutera le dimanche 23 avril 2023 à 09h00.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S DU 22-23 AVRIL 2023 2^E PARTIE (DIMANCHE)

LIEU : CAMPUS SURSEE
ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN)
PRÉSIDENTE : DR. EWEN CAMERON, CO-PRÉSIDENT FSN
BARTOLO CONSOLO, CO-PRÉSIDENT FSN
DURÉE : DIMANCHE 09H00 – 10H45
PROCÈS-VERBAL: NADINE BRONNER-GRANDJEAN & VINCENT AEBISCHER

Bienvenue d'Ewen Cameron à la 2e partie de l'AD

Election des scrutateur·trice·s

Les scrutateurs suivants sont élus :

- Hugenschmidt Beat, Schwimmverein beider Basel
- Ballif Laurent, Vevey-Natation
- Hirschi Martin, Schwimmclub Spiez

Mot de bienvenue de Barbara Moosmann, membre du conseil exécutif de Swiss Olympic

Barbara Moosmann évoque divers changements au sein de Swiss Olympic et leur impact sur Swiss Aquatics et ses clubs membres. BM félicite la Fédération de natation pour le travail accompli ces dernières années. Elle est sur la bonne voie, mais a encore un long chemin à parcourir.

Ewen Cameron informe du nombre de voix présentes dans la salle

Voix présentes : 424
Majorité simple : 213
Majorité des 2/3 : 283

12. FIXATION DES COTISATIONS ET DES TAXES

La proposition a été envoyée dans les délais et peut être traitée. Une version révisée de la proposition après la discussion de la veille est présentée par EC. Selon la version modifiée, les membres d'honneur et les membres passifs sont exemptés de cotisation.

- Représentant de Schwimmclub Region Bremgarten : Ils sont prêts à payer ce montant. Ils craignent toutefois que les membres du club ne quittent le club pour un club de triathlon, par exemple. Le potentiel que la fédération de natation et le club voient dans ce montant n'est probablement pas perçu de la même manière par les membres du club. Mais ils voteront OUI, car ils voient la plus-value pour la fédération de natation.
- Roger Birrer (SVB) : Réfléchit à ce que les membres de son club diraient lors d'une assemblée extraordinaire et est convaincu que les membres du club rejetteraient la proposition. En tant que président, RB considère que l'augmentation des cotisations est nécessaire. C'est pourquoi il est tiraillé entre les deux. Il se demande ce qu'il adviendra des triathlètes dans un club. Il propose un changement pour les disciplines sportives de la fédération.
EC propose que ces personnes (triathlètes) ne paient la cotisation que si elles sont également en possession d'une licence (de natation). RB est d'accord avec cela.
- Président des Limmat Sharks : il remercie pour l'adaptation. La créativité dans la désignation des membres (membre libre, membre passif, etc.) ne doit pas obligatoirement être représentée. Il serait utile que Swiss Aquatics envoie un one-pager sur lequel les points les plus importants seraient énumérés et qui pourrait être transmis aux membres du club. La relation entre la fédération et les membres individuels doit être améliorée (demande de carte de membre).
EC : peut très bien s'imaginer introduire la carte de membre. Cela n'a pas été possible avec le franc de solidarité pour des raisons de coûts. Il pense également que les clubs risquent de perdre des membres au début, mais qu'à long terme, ils en gagneront de nouveaux.
- Beat Hugenschmidt (SVB) : Déclare que le SV beider Basel acceptera la proposition. En espérant que lorsque la numérisation sera terminée et que l'engouement pour le sport de masse ne sera plus aussi fort, davantage d'argent pourra être investi dans le sport de performance.
- Représentant de Swim Team Lucerne : le sport de masse est important pour eux et ces membres n'apprécieraient certainement pas cette contribution, car ils ne s'entraînent que 1 à 2 fois par semaine et ne voient aucun avantage. Il se demande ce que la fédération de natation va proposer à l'avenir aux adeptes du sport de masse pour qu'ils soient également conquis et qu'ils y voient un avantage ?
EC donne la parole à Vincent Aebischer (co-responsable de la formation) : Le sport de masse a un grand potentiel. Nous souhaitons organiser à l'avenir des événements dans le domaine du sport de masse et ceux-ci sont prévus précisément pour ces groupes cibles. Les événements devraient avoir lieu au niveau régional et national. Nous voulons donner quelque chose en retour à ces membres et promouvoir le sport de masse.

- Représentant de Flös Buchs : dans le sport de masse, les heures d'occupation d'eau sont un problème critique et non les moyens financiers. Il estime que l'amende de 3000 francs est trop élevée. Il devrait être formulé par "jusqu'à 3000 francs".
- Question : 35 000 membres qui devraient payer 35 francs : Comment arrivez-vous à ces chiffres si vous excluez les groupes de personnes nouvellement ajoutés dans les statuts ?
EC répond : Nous faisons confiance aux clubs et à l'exactitude de leurs données pour le franc de solidarité. Ces dernières années, près de 40 000 membres y ont toujours été déclarés. Si l'on déduit les membres passifs et les membres d'honneur ainsi que les élèves des écoles de natation annoncés par quelques clubs, il devrait en résulter environ 35'000 membres.
- Svenja Schnyder (ALL) : demande si les juges qui pratiquent aussi activement une discipline sportive doivent payer la cotisation.
EC confirme que c'est le cas.
- Daniel Fischer (Swiss Alumni Swimming) : Pense que le sport de masse et la natation Masters ne sont malheureusement pas assez bien représentés actuellement. Il pense également que de nombreux nageurs Masters vont disparaître. Il pense que le marketing et les relations publiques dans ce domaine doivent être améliorés.
EC : Le Lifetimesport est important pour nous, c'est pourquoi nous devons encore mieux intégrer le sport des Masters. Le nouveau responsable des Masters en natation doit prendre les premières mesures dans ce sens. Les autres disciplines sportives devraient suivre.
- Représentante de NSG : Nous avons des enfants de l'école de natation comme membres. Le club de natation doit-il désormais les exclure ou payer la cotisation de CHF 35.00 ?
EC : Les enfants de l'école de natation ne paient pas de cotisation dans le cadre de l'école de natation. Ils sont inscrits pour une durée déterminée ou pour un cours déterminé et non pour une offre du club. Mais s'ils rejoignent le club, ils sont taxés comme membres et paient la cotisation. La fédération compte sur la bonne foi de chaque club.

Décision :

Oui : 230

Non : 163

Total des voix exprimées : 393

Majorité simple : 213 voix

Approuvé avec 230 voix.

- Sisto Salera : fait remarquer que les collaborateurs du secrétariat ne sont pas autorisés à donner des informations.
EC en prend note.
- Jürg Ulrich : se demande si l'annexe est considérée comme ne faisant pas partie des statuts. Selon lui, elle fait partie des statuts et la modification proposée des droits supplémentaires dans l'annexe 1 devrait donc être approuvée à la majorité des 2/3.
EC : Les annexes aux statuts ne doivent pas être adoptées à la majorité des 2/3. La majorité simple est suffisante.
JU : En prend note et le remercie.

13. BUDGETS DE L'ANNÉE EN COURS

Information par rapport aux budgets du secrétariat et de la formation

Bartolo Consolo présente le budget 2023.

Il explique par centre de coûts, côté recettes et côté dépenses, les diminutions et les augmentations de recettes ou les diminutions et les augmentations de dépenses.

Information par rapport aux budgets des quatre disciplines sportives

Bartolo Consolo présente le budget 2023.

Il explique par centre de coûts, côté recettes et côté dépenses, les diminutions et les augmentations de recettes ou les diminutions et les augmentations de dépenses.

La budgétisation des centres de coûts conduit à un chiffre d'affaires supplémentaire d'environ CHF 170'000.

Dans ces conditions, la fédération devrait clôturer le budget avec un résultat d'exploitation positif de près de 10 000 euros.

Décision :

Non : 25

Oui : les voix ne sont pas comptées

Approuvé à une large majorité

14. INFORMATION PAR RAPPORT AUX BUDGETS PRÉVISIONNELS 2024

Le budget prévisionnel n'est pas disponible car il fallait attendre le vote sur le modèle de cotisation. Le budget prévisionnel sera fourni dès qu'il pourra être calculé avec les nouvelles cotisations des membres.

15. PRISE DE DÉCISION SUR LES STATUTS ET LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FSN

Proposition 1 : Adaptation et complément des statuts pour une formulation neutre en termes de genre (mandat de l'AD 2022)

Décision :

Oui : 402 voix

Non : 0

La proposition est approuvée avec 402 voix.

Proposition 2 : modification de l'art. 47 concernant le délai de remise des demandes pour les clubs, les associations régionales et les commissions

Décision :

Oui : 411 voix

Non : 0

La proposition est approuvée avec 411 voix.

16. ELECTIONS

Informations sur les élections des directeur:trice:s sportif:ve:s aux assemblées sportives et au comité central (CC) :

- Artistic Swimming : Vanessa Ducoloné (confirmée)
- Waterpolo : Elena Maringelli et Jana Nikolic élues comme co-directrices, on remercie Lucas Bächtold, démissionnaire.
- Diving : directeur:trice:s sportif:ve:s, poste vacant, P. Gisel continue ad interim jusqu'en été 2023
- Swimming : directeur:trice:s sportif:ve:s, poste vacant, une AS e.o. a été demandée et approuvée qui devrait avoir lieu dans les 60 jours à suivre, a.i. Jonas Kissling
- Finances CC : poste vacant, Dr. Urs Linsi a démissionné après une année. Actuellement il n'y a pas de candidature.

Avec les remerciements aux membres sortants du CC

- Philippe Walter, 2014-2023
- Dr. Patrick Gisel, 2019-2023
- Lucas Bächtold, 2020-2023
- Dr. Urs Linsi, finances, 2022-2023

16.2 ELECTION DU:DE LA REPRÉSENTANT:E DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES COMME MEMBRE DU COMITÉ CENTRAL (ART. 46)

- Swimming : les 4 candidat-e-s ont été accepté-e-s : Lisa Mamié, Jérémy Desplanches, Noè Ponti et Nils Liess
- Waterpolo : Alina Morgenegg et Philip Herzog
- Artistic Swimming : Babou Schüpbach
- Diving : l'athlète proposée a été refusée et l'élection sera répétée lors d'une AD e.o..

17. ELECTION DE TROIS RÉVISEURS INTERNES POUR LE MANDAT 2023-2025 (STATUTS ART. 81 AL. B)

Des remerciements sont adressés à Anastassia Tendon pour le travail qu'elle a accompli et il est pris acte de sa démission.

Proposition :

- Peter Kaiser, Soleure, actuel
- Danilo Bigovic, Berne, actuel
- Roland E. Maillard, Bâle, nouveau

Décision : les trois représentants sont confirmés ou élus par acclamation.

18. INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ:E:S DU 20 AVRIL 2024 A ITTIGEN

La prochaine AD ordinaire aura lieu le samedi 20 avril 2024 à Ittigen.

19. DIVERS

- Situation de la Maison du Sport (MdS) :
Le secrétaire général Michael Schallhart informe de la situation de la Maison du Sport (MdS). Un nouveau propriétaire va reprendre la MdS. Celui-ci exige un contrat de location de 15 ans avec une option unique de résiliation du contrat après 10 ans. Le bâtiment doit en outre être rénové. Une augmentation sensible du loyer est prévue, ce qui pèsera lourdement sur la fédération. Au cours des derniers mois, la fédération a cherché des alternatives et a trouvé un objet à Worblaufen. Un contrat de location provisoire a été présenté. Des négociations sont à nouveau en cours avec le nouveau propriétaire du MdS afin de réduire la durée inacceptable du bail. Actuellement, la fédération penche pour un déménagement à Worblaufen.
- Formation Club Management : avant de montrer une vidéo aux délégué:e:s, Vincent Aebischer s'adresse aux délégué:e:s à la demande d'Ewen Cameron.
La formation Club Management de Swiss Olympic vise à simplifier et à encourager le bénévolat. Swiss Aquatics a également prévu deux jours de cours en présentiel. Pour plus d'informations, Vincent sera disponible après l'AD avec un écran d'information à côté de l'entrée de la salle de réunion.

- Sisto Salera prend la parole et revient sur le vote concernant les voix supplémentaires dans l'annexe des statuts. De son point de vue, l'annexe fait partie des statuts et doit être votée à la majorité des 2/3. EC répond qu'il va demander à un juriste d'étudier la question pour que les choses soient claires.
- Ewen Cameron informe sur divers points :
 - La FINA change de nom et devient World Aquatics.
 - Les règlements de l'Artistic Swimming ont été fortement modifiés (nouveau système de jugement). La mise en œuvre a été laissée à l'appréciation de chaque nation, ce qui entraîne une grande incertitude et une charge de travail énorme.
 - Les nouvelles règles internationales Integrity sont un grand défi pour les fédérations et les décisions définitives font toujours défaut.
 - La LEN a également connu de nombreux changements (à court terme) et une réorganisation complète du bureau avec de nombreuses nouvelles personnes de contact.
 - Lors des compétitions internationales, les fédérations organisatrices demandent des prix d'hôtel très élevés afin de pouvoir refinancer les frais d'organisation importants. Ceci au détriment des fédérations participantes.

Questions/prises de parole :

- Sandrine Roditscheff lit une lettre qui souligne l'importance de Swiss Sports Integrity et la raison d'être de cette organisation. Elle le fait parce que, selon elle, l'information n'a pas été assez détaillée lors de l'AD.
Elle appelle également le CC et le secrétariat à se rapprocher encore plus des clubs.
Elle remercie la fédération pour son excellent travail, même si elle vient d'attirer l'attention sur quelques points à améliorer.

20. REMERCIEMENTS ET CONCLUSION

- Ralph Schallon est remercié pour son travail d'interprète simultané.
- Les collaborateur·trice·s du secrétariat, sous la direction de Michael Schallhart, sont remercié·e·s pour l'organisation de l'AD.

Les délégué·e·s sont invité·e·s à un buffet d'înatoire.

FIN